II

VERS *BIS* DANS TÉRENCE

PAR J. ANDRIEU
Diplômé de l'École des Hautes-Études

Les comédies de Térence comprennent quelques vers, douze dans l'édition Kauer-Lindsay, qui échappent à la numération suivie et sont dotés par les éditeurs de l'index [a]. Quelques-uns de ces passages méritent un examen attentif, car il est parfois malaisé de discerner parmi les leçons des manuscrits celle qui est authentiquement térentienne, et il arrive même que l'on puisse proposer une correction du texte reçu jusqu'à ce jour. Enfin, certains de ces vers « bis » posent un problème de méthode, car ils intéressent la question difficile des fautes communes à toutes nos sources [1].

Dans des *Notes de critique térentienne* [2], M. J. Marouzeau, abordant ce problème, a montré que les fautes communes alléguées, en petit nombre d'ailleurs, par la critique, et sur quoi l'on se fonde pour établir l'unité de la tradition durant une certaine période, n'étaient pas évidentes. Ou bien elles représentent des leçons défendables, ou bien se résolvent en « fautes à faire » dont le caractère probant ne s'impose pas.

A ces éléments, on peut ajouter les indications fournies par l'étude systématique des sigles de personnages. Dans l'examen que nous avons fait de la question [3], nous avons pu démontrer qu'en aucun cas, même quand les apparences sont à première vue douteuses, il n'y a de communauté dans les systèmes de sigles de A et de Σ et dans leurs altérations.

L'examen des vers « bis » de Térence vient confirmer, nous

1. La tradition manuscrite de Térence repose sur les textes suivants : Bembinus (A), mss. en capitales du IV^e^ siècle ; manuscrits calliopiens (Σ), en minuscules, du IX^e^ au XII^e^ siècle, se divisant en deux rameaux :

γ : mss. P C F E λ π ν ε η.
δ : mss. D G L p V a

2. *Revue des Études latines*, t. XII, 1934, p. 49.

3. *Étude critique sur les sigles de personnages...* (Coll. d'études latines, t. XIX), Paris, Les Belles-Lettres, 1940.

semble-t-il, l'indépendance des deux traditions, car là encore on ne saurait trouver de fautes communes évidentes.

Les questions à envisager pour ces vers concernent donc leur nature, leur degré d'authenticité, la restitution du texte exact et les renseignements qu'ils peuvent fournir sur l'histoire des anciennes éditions de Térence.

Il convient, au préalable, d'éliminer les cas d'*Andr.* 638ª, *Heaut.* 678ª, *Ad.* 610ª et 613ª, qui se trouvent dans des « cantica » dont la scansion très incertaine ne permet pas d'établir si nous n'avons pas là des clausules, ou même une exclamation hors vers (*Ad.* 613ª : *uah*) analogue au φεῦ des tragiques grecs.

Trois autres exemples (*Heaut.* 321ª, *Eun.* 1010ª, *Phor.* 11ª) sont des interpolations évidentes, qui ne se sont d'ailleurs produites qu'isolément dans une partie de la tradition calliopienne.

Voici, à présent, les textes significatifs :

Ad. 499ª : Quid mihi respondes? DE. Fratrem conueniam, Hegio ;
Is quod mihi de hac re dederit consilium id sequar.

Le second de ces deux vers manque dans A. Le vers se retrouve à *Phormion* 461, où il est attesté par l'unanimité des manuscrits ; il est évident que sa mention dans les *Adelphes* est due à un lecteur avisé.

Dans le *Phormion*, l'examen des leçons conduit à proposer une correction[1]. Le texte de Kauer-Lindsay est le suivant :

is quod mihi dederit de hac re consilium id sequar.

L'ordre *ded. de hac re* est donné par tous les manuscrits, sauf p. De plus, *exsequar* est attesté par γ, D, L^2, A^2, et il est probable que c'est la bonne leçon. On reportera donc *is* à la fin du vers précédent, ce qui répond à une disposition térentienne par excellence (cf. l'analyse ci-dessous, à *Eun.* 955ª).

On aura ainsi le sénaire suivant :

quod mihi dederit de hac re consilium id exsequar.

Le vers 499ª des *Adelphes* apparaît donc comme un rapprochement fait de mémoire, d'où la perturbation de l'ordre des mots, détruisant la césure penthémimère, et l'altération de *ex.* Remarquons,

1. Nous devons l'éclaircissement de ces deux passages à un avis de M. J. Marouzeau. Qu'il en soit vivement remercié.

d'ailleurs, que Joviales avait, de première main, omis *is* (il a ensuite ajouté *id*), et écrit *exsequar*. C'est sans doute la marque qu'il a connu le texte exact de *Phormion* 461.

Phormion 181ª. — Voici le texte de Kauer-Lindsay ; Géta monologue :

> Ita nunc in paratum subito tanta te inpendent mala ;
> Quae neque uti deuitem scio neque quo modo me inde extraham.
> 181ª : Quae si non astu prouidentur me aut erum pessum dabunt ;
> Nam non potest celari nostra diutius iam audacia.

Le vers 181ª reproduit celui de l'*Andrienne* 208, qui est à cette place sûrement authentique. Nous avons dans le *Phormion* l'indice d'un rapprochement similaire à celui relevé ci-dessus dans les *Adelphes*. Mais cette interpolation, bien qu'attestée par tous les manuscrits, n'est pas une faute commune. Le détail des leçons des manuscrits calliopiens prouve qu'il s'agit d'un accident récent et qui ne figurait pas dans l'archétype Σ. Les manuscrits D^1 L^1 p, tout comme A, placent le vers intrus après 181 ; mais C P F E G après 182. A l'exception de G, qui s'est fourvoyé avec les manuscrits γ, nos témoins se groupent par familles. Il y a donc eu intrusion dans ces deux rameaux d'un vers apocryphe qui ne figurait pas dans l'archétype commun, et c'est l'anomalie de place qui sert d'indice de suspicion. D'ailleurs, la suppression du vers n'altère pas l'enchaînement des idées et supprime même une certaine gaucherie aussi bien dans la pensée que dans la forme.

Heaut. 997-997ª. — Texte de Kauer-Lindsay :

> In mentem venit ; nam quam maxume huic visa haec suspicio
> Erĭt *uera*, quamque adulescens maxume quăm ĭn minima spe situs
> Erĭt, tam facillume patrĭ' pacem in leges conficiet suas.

La tradition manuscrite présente les aspects suivants :

Σ In mentem uenit ; namque adulescens quam in minima spe situs
Erit...

A In mentem uenit ; namque adulescens maxime huic uisa haec suspicio.

Mais l'apparat critique d'Umpfenbach, qui est rédigé avec le plus grand soin, indique la leçon suivante :

IN MENTEM VENIT. NAMQ. ADVLESCENS MAXVME HVIC
... NA HAEC SVSPICIO.

Texte d'Eugraphius :

In mentem uenit. Nam { que (ms. F. G.) / cum (ms. L. V.) } adulescens { quod (ms. F.) / quam (ms. G.) } in minima spe situs erit.

Enfin, à l'intérieur de Σ, D a le *erit* du vers 998 avec l'initiale (*er*) sur un grattage, et G a l'aspect suivant : *minima*... (rature) ... *t.*

Kauer-Lindsay commentent ainsi le texte : « *duo uersus in unum a librariis fusos sic fere refingendos putamus* ».

Le doute marqué par les auteurs est, en effet, légitime. Leur correction est coûteuse : elle demande l'adjonction du mot *uera* et suppose dans chaque famille une série d'haplographies bien compliquées.

Il faut sans doute restituer le texte en se fondant sur Σ et Eugraphius et reporter *erit* à la fin du vers 997 ; on scandera 997 en octonaire ïambique et 998 en septénaire trochaïque, ce qui donne la leçon suivante :

Ĭn mēn|tēm uē|nĭt ; nām|que ădŭlēs|céns ‖ quam īn | mĭnŭmā | spē
sĭtŭs | ĕrīt
Tām fă|cīllŭ|mē pătrĭ' | pācem īn ‖ lēgēs | cōnfĭcĭ|ēt sŭ|ās.

Quant à A, il faut admettre qu'il représente un texte où s'est introduite une glose substituée à la leçon authentique. Si l'on se fonde sur le texte d'Umpfenbach, qui donne ...NA, et non sur le *uisa* de K. L., on peut songer à une rédaction de ce genre : *maxume huic uana haec suspicio ⟨est⟩.*

Cette glose fait allusion au dénouement de la pièce. Clitiphon se demande, en effet, s'il est bien le fils de Chrémès et de Sostrata, et c'est l'esclave Syrus qui lui a suggéré ce soupçon. Mais, à l'épilogue (v. 1024 et sq.), nous apprendrons que Clitiphon n'est pas un enfant supposé. C'est ce qu'aura voulu peut-être indiquer par sa glose quelque lecteur attentif. L'amorce de cette glose est peut-être dans le vers 994 :

Suspicionem istanc ex illis quære ;

enfin, *maxume* a pu être suggéré par *minima* de 997.

Il n'en demeure pas moins que le *huic* est étrange au lieu de *hujus* et que la glose même, qui n'ajoute pas grand'chose au texte, s'expliquerait mieux à 997 (*suspicionem*). Il y a là un problème irri-

tant dont l'explication de détail est difficile, même si la solution nous semble assez vraisemblable.

La correction que nous proposons ne touche pas au texte clair de Σ et d'Eugraphius. De plus, la place de *erit* en fin de vers semble bien répondre à la versification habituelle de la comédie, qui use de certains mots comme *siet*, *erit*, infinitifs en *ier*, en place finale où ils donnent des clausules commodes :

Nous relevons dans le contexte immédiat :
1005 octon. ïamb. : ... *potuerit.*
1018 octon. ïamb : ... *siet.*
1015 sept. troch. : ... *inimicis siet.*
1014 sept. troch. : ... *sic erit.*

Quant à la scansion de 998 en trochaïque, elle fournit la séquence suivante :
940-979 sept. troch. ; 980-997 octon. ïamb. ; 998 sept. troch. ; 999 octon. ïamb. ; 1000-1012 vers ïambiques variés : sept. octon., dim. acatal. ; 1013-1016 sept. troch.

Nous sommes ici à une fin de scène qui admet de nombreux mouvements rythmiques. A partir de 1000, le mètre est très varié. Il faut reconnaître que la raison précise de ces modulations nous échappe dans le détail ; mais les exemples similaires sont nombreux. Citons seulement : *Heaut.* 567-572 ; *Eun.* 293-319, 367-377, 592-617, etc...

Deux passages, enfin, suggèrent une correction de caractère similaire :

Eun. 955ª. — Dialogue entre Parménon et Pythias :

PA. Quidnam fecit? PY. Conligauit primum eum miseris modis.
PA. Hem!
Conligauit? PY. Atque quidem orante ut ne id faceret Thaide.
PA. Quid ais?...

Les manuscrits ont les leçons suivantes, qui portent en elles-mêmes la solution du problème :

955ª *hem* A D (superscr.) L p E omis. cett.

Le texte doit être ainsi restitué :

PY. Conligauit primum eum miseris modis.
PA. Conligauit? PY. Atque quidem orante ut nẽ id faceret Thaide.
PA. Hem ;
Quid ais?...

Nous avons, ici, un procédé de style térentien qu'a analysé M. J. Marouzeau, dans ces mêmes *Notes de critique térentienne*, que nous citions plus haut. Cet effet, qui par sa fréquence est presque le cachet de Térence, consiste à « marquer la liaison entre deux vers par un monosyllabe qui métriquement appartient au premier et pour le sens au second ». Ces monosyllabes, qui peuvent être préposition, conjonction, interjection, sont liés au mot précédent, le plus souvent par une élision. Lorsqu'il s'agit d'une interjection, elle ouvre souvent une réplique :

Cf. *Heaut.* 706 : SY. Immo ut recta uia rem narret ordine omnem.
CL. Hem.
Sati' sanus es et sobrius?

Cette disposition est source de nombreuses erreurs dans les manuscrits, les copistes étant portés à la méconnaître. Dans le passage étudié ici, il est évident que le *hem* de Parménon répond à ce procédé. Il est parfaitement en place après la nouvelle extraordinaire que Pythias vient d'annoncer, et prélude au *quid ais* selon une disposition que nous retrouvons presque identiquement à *Heaut.* 311 :

SY. Adducimus tuam Bacchidem. CLIT. Hem ; quid? Bacchidem?

Ici encore, on ne saurait parler de faute commune, car les copistes se méprennent à chaque moment sur les monosyllabes finaux[1], et il n'y a rien d'étonnant à ce que cet élément ait été déplacé dans A et supprimé dans Σ. Il a d'ailleurs été rétabli après coup dans D L p E, mais dans D le mot n'est assigné à aucune place déterminée ; il est dans l'interligne, car le copiste ne savait qu'en faire. Cette correction, qui n'est donc pas inquiétante pour la méthode, a l'avantage de substituer une disposition térentienne intéressante à un ordre absolument aberrant.

Andr. 928ª. — Ce passage comporte de surcroît un difficile problème de sigle pour lequel nous avons proposé déjà une solution[2]. Nous reprendrons ici l'explication donnée, mais en la fortifiant de l'élucidation du problème de texte, posé par le vers 928ª. Il s'agit d'une scène de reconnaissance. Chrémès, Simon et son fils Pamphile sont en train d'obtenir de Criton l'identité d'un certain « Pha-

1. Cf. L. Havet, *Manuel de critique verbale*, § 1044.
2. Cf. *Étude critique sur les sigles de personnages...*, p. 15.

nia » qui se révélera être le frère de Chrémès ; grâce à lui sera retrouvée la trace d'une fille de Chrémès perdue autrefois dans un naufrage, et qui sera donnée en mariage à Pamphile — qui est d'ailleurs secrètement son amant. Chrémès est donc sur la voie d'une découverte et Pamphile craint fort de voir ruiner à jamais son projet de mariage avec la jeune femme, si Criton ne peut prouver que sa maîtresse est une libre Athénienne.

Le texte est ainsi disposé dans les manuscrits :

Donat :

CR. Nomen tam cito tibi? Phania. SI. Hem ! CH. (ou PH.) Perii ! CR. Verum...

Joviales (reviseur de A) :

CR. Nomen tam cito tibi? PA. Phania. SI. Hem. PA. Perii. CR. Verum...

Σ (praeter P) :

CR. Nomen tam cito tibi? Phania. CH. Hem perii. CR. Verum...

P :

CR. Nomen tam cito tibi? Phania. CH. Hem ! SI. Perii. CR. Verum...

A :

CR. Nomen tam cito tibi? Phania, Hem ! perii ! CR. Verum...

Kauer-Lindsay font de tout le texte, de *nomen* (928) à *aiebat esse* (930), une seule réplique, qu'ils donnent à Criton. Mais cette disposition qui n'explique pas la présence du vers 928ª : *Phania hem*, fait une faute commune de sigle, de la mention de CR(ito) devant *verum* et suppose un mouvement de crainte (*perii*) injustifié chez le personnage (cf. son attitude vers 920-921). Il faut restituer ainsi le texte :

... CR. Nomen tam cito tibi? CH. Hem !
PH. Perii. CR. Verum...

Phania est une glose de *nomen* et une interpolation, évidemment provoquée par la mention, authentique celle-là, du vers 929 :

CR. Verum hercle opinor fuisse Phaniam ; hoc certo scio,...

Quant à *hem*, c'est le monosyllabe final de vers, lié par une éli-

sion au mot précédent. Ici il ne peut être joint, à cause de son sens, qui ne marque jamais une plainte, à *perii*, mais il est l'amorce d'une double réplique parallèle, procédé extrêmement térentien :

Cf. *Heaut.* 517-518 : CH. Syre. SY. Hem !
CH. Quid tu istic.
Heaut. 654-5 : SO. Quam... secum adduxit adulescentulam. SY. Hem.
CH. Quid illa narrat?

Après la phrase réticente de Criton — surpris qu'on lui demande si vite le nom du père de la jeune fille — Chrémès, qui commence à se douter qu'il s'agit de sa fille, marque sa surprise de la rétractation qu'il imagine chez Criton ; d'où son *hem*. Quant à Pamphile, n'oublions pas que c'est lui-même qui est allé chercher Criton, l'a mené devant son père Simon, pour prouver à celui-ci qu'il disait vrai, quand il affirmait que la jeune fille avec qui il est lié était une libre Athénienne. Aussi la *rétractation* de Criton est pour lui une catastrophe. D'où le *perii*. Il faut voir aussi dans le retard voulu de la réponse un procédé destiné à renforcer l'effet d'attente et de surprise, et par là le comique. La mention de *Phania*, dans 928ª, détruit précisément ce ressort.

Ainsi la correction proposée explique toutes les nuances psychologiques, les détails de structure du vers, la disposition térentienne du monosyllabe, la répartition des répliques, l'effet comique.

Le fait que la glose *Phania* est dans tous les manuscrits est-il un indice de vraie faute commune? Il ne semble pas, tant elle était appelée comme commentaire de *nomen* et suggérée expressément par *Phaniam* du vers 929. Nous avons, de plus, un texte morcelé en courtes répliques, *quatre* personnages en scène, et les copistes devaient être exposés à des erreurs lorsqu'ils ont dû interpréter individuellement l'état archaïque de la tradition, privé de sigles de personnages. D'où les erreurs de sigles, et la glose qui, destinée à éclaircir les choses, a finalement ajouté à l'obscurité du texte.

Ainsi, la question du vers « bis » dans la colométrie de Térence peut se ramener à des types d'explication très simples :

— problèmes de métrique non encore élucidés ;

— interpolations isolées dans quelques manuscrits ;

— conséquences de fautes de copistes abusés par des gloses, des comparaisons de texte, ou méconnaissant des procédés de style délicats et propres à Térence.

Enfin, quant à la méthode, se dégage une conclusion dernière : il n'y a en aucun des passages étudiés de vraies fautes communes qui puissent prendre un caractère d'indice probant de l'unité de la tradition à une époque ancienne.

J. ANDRIEU.

III

L'HELLÉNISME, PROCÉDÉ D'EXPRESSION DANS LES *GÉORGIQUES* (III ET IV)

PAR P. BOURGEOIS
Diplômé d'études supérieures [1]

L'œuvre poétique exige un certain caractère étranger, remarque Aristote [2]. Ce caractère, les poètes grecs, à la suite d'Homère, l'obtenaient par l'emploi simultané de différents dialectes. Mots et tours appartenant au vieux fond poétique créaient le dépaysement nécessaire. Mais les poètes latins n'ont pas à leur disposition une aussi riche, une aussi vieille tradition : la littérature latine est une littérature sans passé ou presque ; on sait qu'elle éclôt brusquement du jour où les conquérants romains se trouvent en contact intime avec une civilisation plus raffinée, que c'est dans la poésie grecque que les premiers poètes latins puisent sujets et modèles, qu'en un mot ils acquièrent les traditions qui leur font défaut. Pour les Latins, les Anciens ce sont les Grecs.

C'est donc l'allusion à la Grèce, à ses coutumes, à ses œuvres, c'est l'emploi d'images familières à ses poètes, de formules clichées, de noms évocateurs de sa littérature ou de sa mythologie, qui créent l'atmosphère, constituent le cadre, la couleur propre au monde poétique latin, et fournissent ce dépaysement auquel Aris-

1. Cet article est extrait d'un Mémoire qui a été présenté à la Faculté des lettres de Paris à la session de diplôme de 1940.

2. *Rhét.* 1404 b 8 : τὸ γὰρ ἐξαλλάξαι ποιεῖ σεμνοτέραν (λέξιν) ὥσπερ γὰρ πρὸς τοὺς ξένους οἱ ἄνθρωποι καὶ πρὸς τοὺς πολίτας τὸ αὐτὸ πάσχουσιν καὶ πρὸς τὴν λέξιν. Διὸ δεῖ ποιεῖν ξένην τὴν διάλεκτον · θαυμασταὶ γὰρ τῶν ἀπόντων εἰσίν, ἡδὺ δὲ τὸ θαυμαστόν ἐστιν.